



1. PRÉSENTATION :

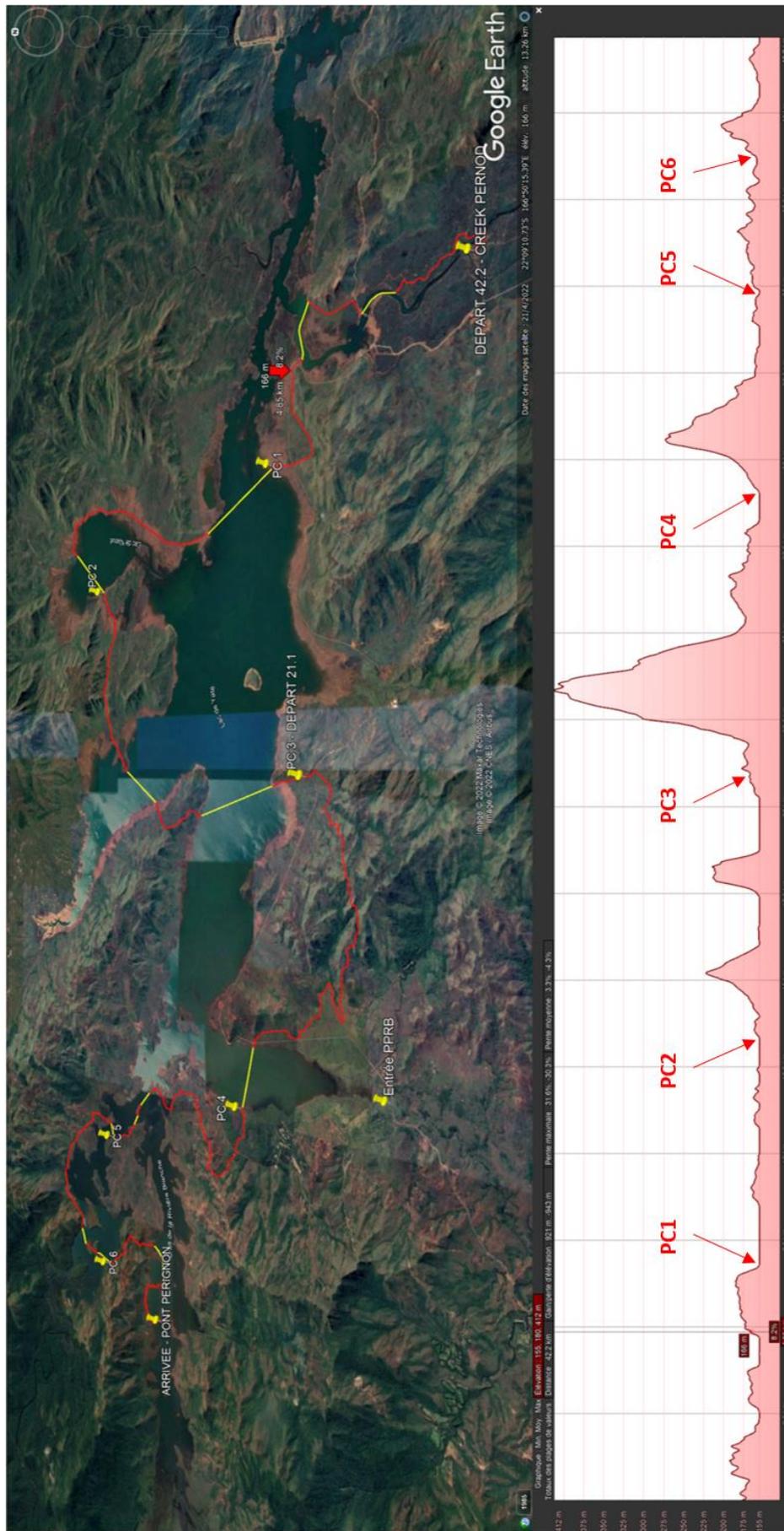
LE SWIMRUN 42.2 est une course organisée par l'association sportive SPORTEAM qui consiste à traverser le lac de Yaté d'Est en Ouest, en équipe de deux, en alternant des parcours de natation en lac et de course à pied trail.

Pour être classés, les équipiers doivent rester ensemble tout au long du parcours.

Deux distances sont proposées : le SWIMRUN 42.2 distant de 42.2 km et le SWIMRUN 21.1 distant de 21.1km.

2. PARCOURS PROVISoire AU 01/01/2023 :

	SWIMRUN 42.2 Difficulté ★ ★ ★ ★ ★			SWIMRUN 21.1 Difficulté ★ ★ ★ ★ ☆		
Catégories	A partir de 18 ans			A partir de 18 ans		
Distance	42,2 km			21,1 km		
Dont trail	33,2 km			18,3 km		
Dont nage	9 km			2,8 km		
Total D+	1000 m			650 m		
Equipes	Hommes	Femmes	Mixte	Hommes	Femmes	Mixte
Classement	Scratch	Femmes	Mixte	Scratch	Femmes	Mixte
Parcours	De la rivière des Lacs au pont Pérignon			Du PC3 au pont Pérignon		
Ravitaillement	PC1-PC2-PC3-PC4-PC5-PC6			PC4-PC5-PC6		



SWIMRUN 42.2				
Etapes	Distance		Cumul	D+
Run1	2 050		2 050	67
Swim1		650	2 700	
Run2	1 150		3 850	35
Swim2		810	4 660	
Run3 - PC1	2 380		7 040	61
Swim3		1 500	8 540	
Run4	4 000		12 540	42
Swim4 - PC2		960	13 500	
Run5	3 150		16 650	80
Swim5		830	17 480	
Run6	1 400		18 880	68
Swim6		1 520	20 400	
Run7 - PC3	700		21 100	17
1er semi-marathon	14830		21100	370
Run7'	7 400		28 500	338
Swim7 - PC4		900	29 400	
Run8	4 120		33 520	141
Swim8		300	33 820	
Run9	200		34 020	0
Swim9		160	34 180	
Run10 - PC5	750		34 930	14
Swim10		200	35 130	
Run11	2 900		38 030	76
Swim11		250	38 280	
Run12	300		38 580	5
Swim12 - PC6		340	38 920	
Run13	1 400		40 320	62
Swim13		620	40 940	
Run14	1 260		42 200	15
Total	33 160	9 040	42 200	1 021

SWIMRUN 21.1			
Distance		Cumul	D+
7 400		7 400	338
	900	8 300	
4 120		12 420	141
	300	12 720	
200		12 920	0
	160	13 080	
750		13 830	14
	200	14 030	
2 900		16 930	76
	250	17 180	
300		17 480	5
	340	17 820	
1 400		19 220	62
	620	19 840	
1 260		21 100	15
18 330	2 770	21 100	651

Le parcours est susceptible d'être modifié suite aux repérages qui auront lieu durant les mois de janvier et février 2023, ainsi qu'en fonction de l'évolution du niveau de l'eau jusqu'au jour de la course.

Le cas échéant, l'organisation fera ses meilleurs efforts pour conserver les distances, dénivelés et ratio course/nage.

3. PROGRAMME

	SWIMRUN 42.2	SWIMRUN 21.1
Emargement + vérification matériel	5h15 – 5h45	8h – 8h30
Départ	6h15 Rivière des Lacs	~9h (après passage 1 ^{er} du 42.2) PC 3
Deadline intermédiaire	Avoir passé la mi-course lorsque la 1 ^{ère} équipe arrive au pont Pérignon	
Deadline arrivée	17h (10h45 de course)	17h (8h de course)

NB : sur Yaté, le lever du soleil est prévu à 6h19 et le coucher à 17h18.

4. RÉCOMPENSES

	SWIMRUN 42.2	SWIMRUN 21.1
Date	Lundi 22 mai à 18h30	Lundi 22 mai à 18h30
Classement	3 premières équipes	
	Scratch	Femmes
Médaille	Médaille FINISHER aux participants ayant terminé la course dans les temps	

5. RÈGLES :

NON LICENCIÉS ou LICENCIÉS « LOISIR » FFTRI	LICENCIÉS FFTRI
<p>Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la « pratique en compétition de la natation et de la course à pied » datant de moins d'un an à la date de la course.</p> <p>=> Un certificat ne mentionnant que l'une des deux pratiques ne sera pas suffisant.</p> <p>Remplir le Pass Compétition en ligne au moment de l'inscription sur www.inlive.nc</p>	<p>Fournir un numéro de licence FFTRI en cours de validité.</p>
<p>Si vous êtes licencié dans une autre Fédération (FFA, FFC ...), vous devez remplir les modalités indiquées ci-dessus concernant les non licenciés.</p>	
<p>Chaque concurrent s'engage à fournir des informations ainsi que des documents conformes ! L'équipe ne sera pas autorisée à prendre le départ si une de ces conditions n'est pas respectée.</p>	

OBLIGATIONS	DISQUALIFICATIONS	PRÉCONISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Port de la chasuble de l'événement • Port du bonnet de l'événement lors des parties nagées • 1 sifflet par participant • Contenant d'au moins 250ml du PC3 au PC4 • 1 accompagnateur par équipe (ou pour 2 équipes max) • Partir et arriver avec le même matériel • 10 mètres max entre les 2 équipiers • Franchir ensemble la ligne d'arrivée • Respecter le code de la route notamment lors des trajets aux abords de la route • Respecter le balisage mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 10 mètres d'écart entre les coéquipiers • Recevoir de l'aide extérieure • Non-respect du balisage. • Non-respect du code de la route • Non-respect de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaussures de trail ou de swimrun avec crampons rapprochés • Pull buoy + paddles • Lunettes de natation • Montre connectée avec le parcours téléchargé • Flasque de 250ml • Longe de 4 mètres maximum • Toute autre aide à la propulsion et à la flottaison est autorisée sous condition des règles F.F.TRI et rentrant dans un cadre de 60x100cm

SWIMRUN 42.2 21.1
DIMANCHE 21 MAI 2023

10M MAX ENTRE BINÔME
LONGE 4M MAX

CHASUBLE+BONNET
+SIFFLET OBLIGATOIRES

AIDE EXTÉRIEURE
INTERDITE

CHAUSSURES SWIMRUN
PULL BUOY+PADDLES

MONTRE CONNECTÉE
+FLASQUE 250ML CONSEILLÉES

6. RESPONSABILITÉS :

- L'organisation ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'accident survenu en dehors des limites fixées par le balisage.
- Le jour de l'épreuve, le directeur de course peut être amené à prendre toute(s) mesure(s) qu'il juge opportune(s) afin d'assurer le bon fonctionnement de l'épreuve ainsi que la sécurité des concurrents et/ou membres de l'organisation.
- Les concurrents acceptent de se soumettre aux décisions des commissaires de course, étant d'ores et déjà précisé que celles-ci sont sans appel.
- Responsabilité civile : L'association SPORTEAM est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile de la FFTRI.
- Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- L'organisation ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé du concurrent, ou bien par un matériel ou un équipement défectueux, auquel celui-ci aura eu recours.
- L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol de matériel appartenant aux concurrents.
- L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.
- La réglementation générale qui régit l'événement est celle de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

7. INSCRIPTIONS & TARIFS :

	SWIMRUN 42.2	SWIMRUN 21.1
Inscriptions	www.inlive.nc	
Date limite des inscriptions	Mardi 9 mars 2023 à minuit	
Tarifs jusqu'au 9 mars 2023	12.000 F.CFP/équipe	10.000 F.CFP/équipe
Tarifs jusqu'au 9 avril 2023	14.000 F.CFP/équipe	12.000 F.CFP/équipe
Tarifs jusqu'au 9 mai 2023	16.000 F.CFP/équipe	14.000 F.CFP/équipe
Retrait des dossards	Au magasin de notre partenaire TERRE DE RUNNING	
Annulation	Aucun remboursement ne sera effectué aux équipes absentes le jour de l'épreuve	

8. ACCÈS :

- Départ du SWIMRUN 42.2 : juste après le double pont de la Rivière des Lacs (arrivée du 10km de la Gigawatt), tourner à droite. Parking au début du chemin en terre. Dépose minute des concurrents à 200m du point de départ.
- Départ du SWIMRUN 21.1 : PC3 de l'épreuve 42.2 (au départ de la dernière côte de la Gigawatt 30km), en bordure de la RP3. Parking disponible sur place.
- Arrivée : Pont Pérignon. Prévoir le droit d'entrée (600F.CFP/personne).
- Locomotion : privilégiez le covoiturage

9. DROIT À L'IMAGE :

Chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires suite à l'événement et pour les années suivantes.

10. CONTACTS :

MAIL	INSTAGRAM	FACEBOOK
sporteam.nc@hotmail.com	 SPORTEAM NC	 SPORTEAM - Triathlon / Trail / SwimRun